

3.6

Avis d'audiences

3.6 AVIS D'AUDIENCES

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
François Jarry 116982	(CD00-0764)	François Folot, président Pierre Beaugrand, A.V.A. Marcel Cabana	1 ^{er} septembre 2009 à 9h30	Commission des lésions professionnelles 500, boul. René-Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents.	audition sur culpabilité
			2 septembre 2009 à 9h30		Proposition ou transaction à l'insu du consommateur ou pour une personne fictive.	
			3 septembre 2009 à 9h30		Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	
William Abbey 100007	(CD00-0750)	Janine Kean, président Michel Gendron Robert Archambault, A.V.A.	1 ^{er} septembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères.	audition sur culpabilité
			2 septembre 2009 à 9h30		Avoir témoigné de la signature d'un assuré hors de sa présence et/ou avoir déclaré faussement avoir agi comme agent souscripteur.	
					Ne pas chercher à avoir une connaissance complète des faits.	
					Défaut d'exercer ses activités avec intégrité.	
				Assurer la confidentialité des renseignements.		

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Benoit Haché 165783	(CD00-0778)	François Folot, président Robert Archambault, A.V.A. Benoit Bergeron, A.V.A.	4 septembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement des sommes perçues à une institution financière. Défaut de fournir aux assureurs les renseignements d'usage et/ou fournir de faux renseignements. Refus de collaborer avec une personne chargée de l'application de la loi.	audition radiation provisoire
Jamshid Torabizadeh 132639	(CD00-0747)	François Folot, président Louis Rouleau, A.V.A. Louis L'Espérance, A.V.C.	8 septembre 2009 à 9h30 9 septembre 2009 à 9h30 10 septembre 2009 à 9h30 11 septembre 2009 à 9h30 15 septembre 2009 à 9h30 16 septembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement à l'assureur des sommes perçues. Conflits d'intérêts.	audition sur culpabilité
Piero D'Amore 108829	(CD00-0739)	Janine Kean, président Robert Archambault,	8 septembre 2009 à 9h30 10 septembre	Commission des lésions professionnelles 500, boul. René-	Défaut de répondre dans les plus brefs délais à toute correspondance provenant du syndic et de collaborer.	audition sur culpabilité

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
		A.V.A. Stéphane Côté, A.V.C.	2009 à 9h30 11 septembre 2009 à 9h30	Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Exercer des activités dans des disciplines sans détenir le certificat requis.	
Fayza Rifai 128826	(CD00-0717)	François Folot, président Kaddis Sidaros, A.V.A. Shirtaz Dhanji, A.V.A.	14 septembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Exercer des activités dans des disciplines sans détenir le certificat requis.	audition sur sanction
Robert Carrier 106166	(CD00-0723)	François Folot, président André Noreau Pierre Masson, A.V.A.	17 septembre 2009 à 9h30 18 septembre 2009 à 9h30	Cour fédérale 300, boul. Jean Lesage, 5 ^e étage, Québec (Québec) G1K 8K6	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Défaut de subordonner son intérêt personnel à celui de son client.	audition sur culpabilité
Serge Lapointe 119400	(CD00-0702)	Janine Kean, président Ginette Racine, A.V.C.	21 septembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Défaut de respecter ses obligations à l'égard du profil d'investisseur. Inexécution ou mauvaise exécution du mandat et/ou défaut de rendre compte du mandat. Proposition ou transaction à l'insu du consommateur ou pour une personne	aud - recusation de banc

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					fictive. Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	
Pierre Nadeau 124835	(CD00-0760)	François Folot, président Pierre Décarie Denise Tétraut, A.V.C.	22 septembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Défaut de répondre dans les plus brefs délais à toute correspondance provenant du syndic et de collaborer.	audition sur culpabilité
Réjeanne Pelletier 126463	(CD00-0749)	François Folot, président Mario Brassard Simon Roy	23 septembre 2009 à 9h30 24 septembre 2009 à 9h30	Cour fédérale 300, boul. Jean Lesage, 5 ^e étage, Québec (Québec) G1K 8K6	Défaut de subordonner son intérêt personnel à celui de son client. Exercer des activités dans des disciplines sans détenir le certificat requis.	audition sur culpabilité
Themistoklis Papadopoulos 138474	(CD00-0758)	Janine Kean, président Alain Côté, A.V.C. Tan Pham Huu	23 septembre 2009 à 9h30 24 septembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Exercer des activités dans des disciplines sans détenir le certificat requis.	audition sur culpabilité
Henri-Paul Grenier 115450	(CD00-0727)	François Folot, président Claude Trudel, A.V.A. Nicol Lapointe	25 septembre 2009 à 9h30	Cour fédérale 300, boul. Jean Lesage, 5 ^e étage, Québec (Québec) G1K 8K6	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Remplacement non dans l'intérêt de l'assuré et/ou ne pas favoriser le maintien en vigueur.	audition sur sanction

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	
Guy Prescott 127816	(CD00-0752)	François Folot, président Michèle Barbier, A.V.A. Jerry Jeanson, A.V.C.	28 septembre 2009 à 9h30 29 septembre 2009 à 9h30 30 septembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Exercer des activités dans des disciplines sans détenir le certificat requis.	audition sur culpabilité